

COMMUNIQUÉ JANVIER 2011

Exclusif chez Propriétés-Privées : Enfin une hausse de début d'année qui fait plaisir !

A compter du 1er janvier, nos négociateurs immobiliers qui ont un an d'ancienneté vont certainement apprécier la hausse de 5% de leurs commissions.

Contrairement aux autres réseaux, les commerciaux Propriétés-Privées bénéficient en début d'année d'un bonus visant à récompenser leur efficacité et leur fidélité.

Ainsi, au lieu de redémarrer à 70%, ils vont toucher directement 75% sur leurs premières ventes de l'année.

Il paraît même qu'en 2012, le taux progressera à 80%...

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations.

En attendant nous vous souhaitons une Bonne Année 2011 !

Pour plus de renseignements :

Olivier Remy : 02 40 06 18 07 / recrutement@proprietes-privées.com

N°Vert 0 805 13 00 17

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE